

JAPON – Viande et lait de clones

Par Béatrice BRASSART

Publié le 11/04/2003

Un rapport publié le 11 avril par le ministère nippon de la Santé affirme que les produits issus d'animaux clonés ne présentent pas d'anomalies susceptibles de justifier l'interdiction de leur consommation. Avant d'autoriser ces produits, le gouvernement souhaite encore demander l'avis des représentants des consommateurs, de l'industrie de la viande et du Ministère de la Santé. Xavier Vignon, chercheur à l'INRA et spécialiste du clonage, estime qu' « il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'innocuité de ce type d'aliments. D'un point de vue sanitaire, on suppose qu'il n'y a pas de risque. Mais on se pose encore beaucoup de questions. On ne sait pas encore si deux clones sont identiques ; on ignore aussi si le patrimoine génétique d'un animal cloné se transmet à ses descendants ». Une question essentielle, car les aliments issus de clones ne proviennent pas des animaux clonés eux-mêmes, mais de leurs descendants.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/japon-viande-et-lait-de-clones/